

OFFRE DE VSC

INTITULE DU VOLONTARIAT	<p>Volontaire pour la gestion de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises H/F</p> <p>Participation à la gestion des espèces exotiques envahissantes</p> <p><i>1 volontariat à pourvoir sur l'île Amsterdam</i></p>
CATEGORIE	NA
STATUT	Volontaire de service civique (VSC) (loi du 10/03/2010) / Aucune limite d'âge pour candidater (18 ans min.)
DIRECTION	Direction de l'environnement
LOCALISATION	Île Amsterdam
DOMAINE(S) D'ACTIVITES	Restauration écologique / Ecologie / Gestion EEE
ELEMENTS DE CONTEXTE	<p>Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l'article 72-3 de la constitution, formé par les îles Saint-Paul et Amsterdam, l'archipel Crozet, les îles Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Eparses (depuis 2007), est placé sous l'autorité d'un Préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l'administration du territoire, les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, de la réserve naturelle nationale de l'archipel des Glorieuses et des autres îles Eparses (Europa, Bassas da India, Juan de Nova et Tromelin) protégées par arrêté. Les TAAF mettent en place sur ces districts un modèle de gestion permettant de concilier le développement d'activités humaines raisonnées et la protection d'un patrimoine naturel d'exception. Ces territoires insulaires et les zones marines qui leurs sont associées offrent à la France une position privilégiée au niveau international pour répondre aux grands enjeux environnementaux (préservation de la biodiversité, étude du changement climatique, gestion durable des ressources marines, etc.).</p>
	<p>La direction de l'environnement veille et contribue à la déclinaison des politiques nationales en matière d'environnement, de climat et de préservation de la biodiversité pour l'ensemble des districts des TAAF. La direction de l'environnement se compose d'un service connaissance et suivi du patrimoine naturel, d'un service conservation et restauration des milieux naturels, d'un service appui aux politiques publiques environnementales (services placés chacun sous l'autorité d'un chef ou d'une cheffe de service) et d'une cellule opérationnelle pour l'action de terrain (sous l'autorité d'une coordinatrice).</p>
	<p>Dans ce cadre, la personne volontaire contribuera aux missions de la direction de l'environnement sur le district et participera à la mise en œuvre des protocoles de veille et de gestion des espèces exotiques envahissantes. Pour l'exercice de ses missions, la personne recrutée bénéficie de l'accompagnement scientifique et technique des référents thématiques du siège.</p>
	<p>Ce volontariat est placé sous l'autorité du préfet, administrateur supérieur, et sous la responsabilité hiérarchique directe de la coordinatrice opérationnelle. Sur le terrain, il est placé sous l'autorité du chef de district, représentant du préfet.</p>
MISSION(S) ET ACTIVITES	<p><u>DESCRIPTION DE LA MISSION :</u></p> <p><u>Contribution à la veille sur les espèces exotiques animales :</u></p> <p>Dans la continuité de l'opération RECI (Restauration des écosystème insulaires de l'océan Indien) réalisée entre mai et août 2024 visant l'éradication du rat surmulot, de la souris grise et du chat haret, et en fonction des résultats obtenus, le/la volontaire poursuivra les suivis post-éradication sur l'île Amsterdam. Plus précisément, il/elle mettra en œuvre les protocoles de :</p>

- Participation à la validation de l'opération RECI à t+2 ans par mise en œuvre de transects de détection de rongeurs hors sentier
- Biosécurité post éradication à chaque escale du *Marion Dufresne* et autres navires déchargeant du fret sur l'île Amsterdam
- Suivi des stations de détection précoce des rongeurs à proximité de la base
- Réaction rapide en cas de détection de rongeurs à terre
- Détection / surveillance de la population de chat haret par pièges photographiques et relève de traces de présences.

Contribution à la lutte contre les espèces exotiques végétales (EEV) :

En complément et appui du VSC Flore/Habitats/EEV et du VSC Phylica, le/la volontaire contribuera à la lutte contre les EEV sur l'île Amsterdam. Plus particulièrement, il animera la lutte contre la mauve (*Malva sp.*) par l'organisation et la mise en œuvre de chantiers autonomes et participatifs, ainsi que leur suivi. Le/la volontaire contribuera également aux actions de lutte contre les EEV ligneuses sur base et en milieu naturel, notamment dans ce cadre il assurera un appui au projet de renaturation du Cratère d'Antonelli (travaux prévus fin 2026).

Le/la volontaire viendra également en aide de l'équipe de la centrale pour la gestion des pousses d'EEV dans le périmètre de la ferme photovoltaïque.

Contribution aux missions de la direction de l'environnement sur le district :

- Contribution à l'aménagement des sentiers pour diminuer l'impact de la fréquentation (pose de caillebotis, balisage)
- Sensibilisation du personnel du district à la préservation de l'environnement et au statut de réserve naturelle nationale
- Soutien au chef de district sur toutes les thématiques environnementales
- Accueil et accompagnement des personnes de passage sur l'île (touristes, marins, passagers du *Marion Dufresne*, plaisanciers, etc.)
- Participation aux réunions de services
- Mise en œuvre et suivi des procédures de biosécurité, et entretien du local
- Suivi et accompagnement environnemental des chantiers
- Organisation des événements sur les thématiques environnementales (Fête de la Nature, Journée mondiale des zones humides, etc.)

Missions transversales :

- Elaboration collective des plannings
- Participation à la gestion du composteur
- Soutien aux actions réalisées dans le cadre des autres thématiques du plan de gestion de la réserve naturelle
- Organisation et/ou participation aux chantiers participatifs (dépollutions, ramassage de déchets, etc.)
- Rédaction des comptes rendus mensuels et des rapports techniques
- Rapportage régulier aux référents thématiques
- Entretien des locaux dédiés à la gestion de la réserve naturelle nationale
- Inventaires du matériel
- Participation aux tâches collectives de la base

Avant le départ en mission, la personne recrutée suivra une formation d'environ 10 jours au siège des TAAF à Saint-Pierre de La Réunion. Cette formation permet d'appréhender les éléments de contexte (collectivité des TAAF, présentation des territoires, protocoles mis en œuvre sur le terrain, bases de données, etc.) et de rencontrer l'équipe de la direction de l'Environnement basée au siège des TAAF. La personne volontaire pourra également être mobilisée pour la mise en œuvre des mesures de biosécurité à quai du *Marion Dufresne* les jours qui précèdent le départ. Au retour de mission, la personne recrutée passera un à deux jours au siège des TAAF pour assurer un débriefing de la mission avec les personnels concernés.

PERSONNEL A ENCADRER	NA
SPECIFICITES / CONTRAINTES / SUJETIONS	Indemnisation : 1 088, 82 euros nets/mois (indemnité de base + indemnité supplémentaire afférente au volontariat de service civique dans les TAAF). Poste nourri et logé.

COMPETENCES REQUISES	<p>Bac+2 minimum</p> <p>SAVOIR FAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérience de travail en espace naturel protégé - Expérience de terrain dans la mise en œuvre de protocoles de lutte contre les espèces exotiques animales (rongeurs) et végétales - Habitude à travailler avec des outils manuels et à accomplir des tâches physiques et répétitives - Expérience de travaux de restauration écologique - Très bonne condition physique et habitude à travailler dans des conditions climatiques difficiles et sur terrain accidenté - Maîtrise des outils informatiques usuels - Des compétences dans l'utilisation de bases de données et SIG seraient un atout <p>SAVOIR ETRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dynamisme et motivation - Sens de l'organisation et rigueur - Sens de l'intérêt général - Capacité d'adaptation - Bon relationnel au sein d'un groupe - Aptitude à travailler en équipe et en autonomie - Aptitude à encadrer un groupe et à transmettre un message de sensibilisation à l'environnement - Très bonne condition physique et aptitudes à évoluer en milieu accidenté
DUREE DE LA OU DES MISSIONS	1 volontariat à pourvoir sur la période octobre 2026 – décembre 2027 (14 mois) - Amsterdam
CONTACT	Pour toute information sur les volontariats, merci d'adresser un mail sur la boîte coordinagentsde@taaf.fr

Les candidatures (lettre de motivation à l'attention de M. le Préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises et CV détaillé en format pdf) sont à adresser au service des ressources humaines à l'adresse suivante : recrutement-environnement@taaf.fr en mentionnant impérativement en objet du message : **CANDIDATURE_VSC_POLYVALENT AMS, NOM, Prénom**

Date limite de candidature : 04/02/2026